

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 06 mars 2025 à 12h00

En 2021, dans les Hauts-de-France, 204 800 salariées âgées de 15 à 64 ans ont un diplôme de niveau supérieur à celui le plus fréquemment constaté dans leur catégorie socio-professionnelle. Ainsi 21 % des salariées se trouvent en situation de déclassement professionnel. Les femmes sont moins concernées par ce phénomène que les hommes chez qui ce taux atteint 23 %. Néanmoins, plus leur niveau de diplôme augmente, plus elles sont exposées au déclassement professionnel. Elles le sont davantage que les hommes chez les titulaires d'un diplôme de niveau au moins égal à baccalauréat + 5. Cet écart puise une partie de ses origines dans les choix d'orientation scolaire différenciés des garçons et des filles dès le plus jeune âge.

Le déclassement professionnel touche



21 %
des salariées



23 %
des salariés

Les femmes les plus diplômées davantage exposées au déclassement



44 %
de déclassées
parmi les salariées
de niveau Bac +5 ou plus



26 %
de déclassés
parmi les salariés
de niveau Bac +5 ou plus

Une sous-représentation des femmes parmi les cadres



13 %
des salariées
occupent un poste de cadre



17 %
des salariés
occupent un poste de cadre

Les choix d'orientation scolaire, un facteur déterminant dans les écarts de déclassement



70 %
des inscrits en Lettres et
Sciences humaines
sont des filles



67 %
des inscrits dans
les formations d'ingénieurs
sont des garçons